

Belgium-Namur: Installation work of illumination and signalling systems

OJ S 134/2014 16/07/2014

Contract notice – utilities

Works

Directive 2004/17/EC

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: SA Société Wallonne des aéroports

Postal address: Avenue des Dessus de Lives 8

Town: Namur (Loyers)

Postal code: 5101

Country: Belgium

Contact person: SOWAER

E-mail: info@sowaer.be

Telephone: +32 81328950

Fax: +32 81313504

Internet address(es):Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=404900**Additional information can be obtained from:**

Official name: SA Société wallonne des Aéroports

Postal address: Avenue des Dessus de Lives 8

Town: Namur (Loyers)

Postal code: 5101

Country: Belgium

Contact person: Daniel Lienard, responsable de projets

For the attention of: Sowaer

E-mail: dli@sowaer.be

Telephone: +32 81328986

Fax: +32 81313504

Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: SA Société wallonne des Aéroports

Postal address: Avenue des Dessus de Lives 8

Town: Namur (Loyers)

Postal code: 5101

Country: Belgium

Contact person: Fabienne Brugmans

For the attention of: Sowaer

E-mail: fbr@sowaer.be

Telephone: +32 81328954

Fax: +32 81313504

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Main activity**

Airport-related activities

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity

Aéroport de Liège - Travaux de rénovation et d'upgrade du balisage de la piste 05R

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Aéroport de Liège-Bierset

NUTS code BE332 Arr. Liège

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché a pour objet (cette liste ne donne qu'un aperçu global des travaux à exécuter et n'est nullement limitative) :1. de réaliser un « upgrade » des installations de balisage de la piste 05R de l'Aéroport de Liège-Bierset afin d'assurer une conversion de celle-ci en catégorie II et III suivant les prescriptions du § 5.3.4. (dispositifs lumineux d'approche) et du § 5.3.13. (feux de zone de toucher des roues) de l'annexe 14;2. de réaliser, dans la même zone, des travaux la rénovation d'une partie des installations de balisage de la piste 23L-05R comprenant :a. la rénovation totale ou partielle de circuits primaires d'alimentation de feux ;b. les prestations nécessaires pour équiper la piste 23L-05R, dans la zone des travaux considérée, d'une nouvelle infrastructure dédiée au balisage aéroportuaire constituée notamment de nouvelles chambres pour transformateurs et de nouveaux tubes à câbles.3. d'équiper la piste 05R d'un nouvel axe lumineux de retournement sur la raquette implantée à hauteur de l'approche de la piste 05R.4. de créer une nouvelle sous-station de balisage au sud des pistes

II.1.6. CPV code(s)

45316000 Installation work of illumination and signalling systems

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Un cautionnement est exigé. Son montant est fixé à 5% du montant de la commande et arrondi à la dizaine d'euro supérieur.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

En cas de groupement : Société momentanée

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: En application de l'article 66§4, par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 66 §§ 1 et 2 de l'arrêté royal du 16 juillet 2012 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications. L'attestation (modèle 276C2 pour les soumissionnaires belges ou équivalente pour les étrangers) doit être de moins de trois mois à compter de la date de dépôt de la candidature ou de l'offre. Le candidat ou le soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre Etat membre de l'Union européenne et qui n'est pas visé au §1er, joint à sa demande de participation ou à son offre, selon le cas, une attestation délivrée par l'autorité compétente certifiant que, suivant compte arrêté au plus tard à la date limite de réception des demandes de participation ou des offres, selon le cas, il est en règle à cette date avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi. Le soumissionnaire peut cependant joindre à son offre les preuves visées ci-dessus. En cas de société momentanée, la vérification s'effectuera pour tous les associés. Les candidats d'un autre pays doivent transmettre des documents équivalents qui sont rédigés ou traduits en français. Les documents officiels ne pouvant être fournis en français seront accompagnés d'une traduction par un traducteur juré. En cas de contestation, la traduction prime à l'égard du pouvoir adjudicateur. En dérogation au présent article, le candidat ou le soumissionnaire doit reproduire les renseignements ou les documents exigés même s'il les a déjà fournis au cours d'une autre procédure organisée par le même pouvoir adjudicateur même s'il identifie cette procédure dans sa demande de participation ou dans son offre et que les renseignements et documents mentionnés répondent aux exigences reçues. Le soumissionnaire peut cependant joindre à son offre les preuves visées par cet article. En cas de société momentanée, la vérification s'effectuera pour tous les associés. Les candidats d'un autre pays doivent transmettre des documents équivalents qui sont rédigés ou traduits en français. Les documents officiels ne pouvant être fournis en français seront accompagnés d'une traduction par un traducteur juré. En cas de contestation, la traduction prime à l'égard du pouvoir

adjudicateur. En dérogation au présent article, le candidat ou le soumissionnaire doit reproduire les renseignements ou les documents exigés même s'il les a déjà fournis au cours d'une autre procédure organisée par le même pouvoir adjudicateur même s'il identifie cette procédure dans sa demande de participation ou dans son offre et que les renseignements et documents mentionnés répondent aux exigences reçues. Conformément à la loi organisant l'agrégation des entrepreneurs des travaux, le soumissionnaire fournit la preuve qu'il est en possession des agrégations valables pour les travaux correspondants aux catégories et classes suivantes :- Première imposition : * Catégorie : C* Classe : 7 ou toute autre classe équivalente au montant de l'offre remise par le soumissionnaire- Deuxième imposition : * Catégorie : P2* Classe : 5- Troisième imposition : * Catégorie : D* Classe : 2S'il est étranger, il doit apporter la preuve qu'il satisfait aux mêmes conditions que celles de ces agrégations. Pour que le pouvoir adjudicateur accepte une agrégation (en fonction de la catégorie et de la classe demandées), elle devra émaner du candidat ou d'un des membres d'une société momentanée (pas d'un sous-traitant).

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Joindre une déclaration d'un réviseur d'entreprise ou d'un expert-comptable certifiant la bonne santé financière de l'entreprise ou de chaque membre de la société momentanée.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions: Pour vérifier la capacité technique, le soumissionnaire joindra à son dossier de candidature les documents suivants : 1) Deux certificats de bonne exécution pour des travaux de génie civil et exécutés sur des domaines aéroportuaires en zone à accès restrictif (appelée « air-side » ou similaire) au cours des dix dernières années dont le montant est de minimum égal à 200.000 EUR HTVA. 2) Deux certificats de bonne exécution pour des travaux de balisage lumineux des aires de manœuvre (piste et/ou voie de circulation) d'un aéroport et exécutés en zone à accès restrictif (appelée « air-side ») au cours des dix dernières années dont le montant est de minimum égal à 100.000 EUR HTVA.

Remarques importantes Le pouvoir adjudicateur considère par similaire les missions ayant été menées dans une enceinte restrictive de type centrale nucléaire ou OTAN ou centre pénitencier. Pour que le pouvoir adjudicateur accepte une référence proposée, elle devra émaner du candidat ou d'un des membres d'une société momentanée (pas un sous-traitant). Les certificats de bonne exécution doivent indiquer le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et préciseront s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Le cas échéant, ces certificats seront transmis directement au pouvoir adjudicateur par l'autorité compétente. Le pouvoir adjudicateur demande au soumissionnaire de fournir le nombre de référence demandé (égal à X) avec deux références supplémentaires en réserve. Si un soumissionnaire remet une quantité plus importante de références, le pouvoir adjudicateur prendra en considération seulement (X+2) références pour la vérification de la conformité de la candidature, au risque de déclarer l'offre non conforme le cas échéant. Les références prises en considération sont celles reprises chronologiquement dans l'offre.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures): no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of the criteria stated in the specifications or in the invitation to tender or to negotiate

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

SOWAER/TR/LG/293/2014

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents

(except for a DPS)

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 19.8.2014 - 12:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

8.9.2014 - 14:30

IV.3.5. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

Other:

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.7. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

La visite des lieux est obligatoire et est fixée le 21.8.2014 à 10:00 sur inscription. Pour l'obtention du cahier des charges (format CD) à retirer à la SOWAER, Namur Office Park, Avenue des Dessus-de-Lives 8, 5101 Loyers, s'adresser à Service technique, Madame

Fabienne Brugmans, 081/32.89.54 - fbr@sowaer.be ou Monsieur Daniel LIENARD, 081/32.89.86 - dli@sowaer.be Le cahier des charges sera disponible à partir du lundi 14.7.2014.
Attention : Période de congés

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de première instance de Namur
Postal address: Place du Palais de Justice
Town: Namur
Postal code: 5000
Country: Belgium

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Maximum 15 jours calendrier si procédure en suspension

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: SA Société wallonne des Aéroports
Postal address: Avenue des Dessus de Lives 8
Town: Namur (Loyers)
Postal code: 5101
Country: Belgium
E-mail: jsa@sowaer.be
Telephone: +32 81328961
Fax: +32 81313504

VI.5. Date of dispatch of this notice

11.7.2014